

développement économie

LA RECHERCHE locale au service des emplois locaux



3 outils

> **L'incubateur** favorise l'émergence et la concrétisation de projets valorisant les compétences et les résultats issus de la recherche scientifique.

> **La pépinière** structure d'accueil, d'hébergement, et d'accompagnement, propose un soutien professionnel et logistique à l'entreprise depuis sa création jusqu'à son insertion dans le tissu économique.

> **L'hôtel d'entreprises** propose un hébergement de haute performance technique à des entreprises en première croissance avant leur installation définitive.

Des origines de la vie aux microprocesseurs du futur, en région Languedoc-Roussillon/Septimanie les cerveaux bouillonnent d'idées et d'inventions. Dans 200 laboratoires, près de 10 000 scientifiques cherchent. Les centres et services de recherche donnent aux entreprises des armes pour être innovantes, donc plus compétitives. Si la Région n'a pas de responsabilité directe dans le domaine de la recherche, elle peut mobiliser des outils et des financements pour favoriser les relations entre entreprises de pointe et scientifiques. On constate aujourd'hui que plusieurs dizaines de brevets déposés par des chercheurs de notre région sont actuellement exploités hors de notre territoire. Les emplois se créent ailleurs ! Faire que la recherche en Languedoc-Roussillon ait des applications économiques en Languedoc-Roussillon est un chantier primordial. C'est l'objectif poursuivi par l'incubation d'entreprises. Le principe est simple : accompagner la conception et la réalisation du projet. Ainsi, un chercheur ayant une compétence particulière ou un brevet pouvant être exploité économiquement s'associe dans une démarche pour créer une entreprise.

36 ENTREPRISES NÉES DE L'INCUBATEUR.

L'incubateur l'aide à évaluer son projet, à le financer et donc à le finaliser. Chercheur avant tout, le scientifique poursuit ses recherches au sein de la structure publique qui l'emploie. Il transporte son savoir, qui reste sa propriété, dans le domaine économique : on parle de valorisation. La spécificité de l'incubation, c'est en effet le statut du chercheur qui,

NEURÉVA, un exemple reconnu

En 2001, le Dr Manuel Gaviria est chercheur en neurosciences au sein d'une équipe de l'Inserm dirigée par le Dr Alain Privat. Tous deux espèrent trouver des molécules qui pourraient régénérer le système nerveux après des traumatismes ou dans le cas de pathologies dégénératives (par exemple Alzheimer). Ils souhaitent valoriser leur savoir dans le secteur économique.

Au fil de leur recherche, les scientifiques ont développé plusieurs modèles de pathologies chez le rongeur et mis en place des protocoles d'évaluation. Ils sont désireux d'utiliser ces modèles dans une application expérimentale. En mars 2002, rejoints par un autre chercheur, le Dr Hélène Hirbec, ils prennent contact avec l'incubateur de l'Université Montpellier II. Dans la foulée, ils sont pris en charge et accompagnés par LRI et le CEEI Cap Alpha (pépinière de Montpellier agglomération). En juillet 2003, le projet Neuréva obtient le prix

de l'innovation du Ministère de la recherche. Des premiers contacts sont pris à l'automne 2003 avec des entreprises pharmaceutiques. Neuréva étudie les molécules que développent les services R & D de ces laboratoires privés. Le Dr Gaviria et ses associés ont pour mission d'évaluer, d'aiguiller, le cas échéant de conseiller l'arrêt de telles recherches. Hébergée par l'Inserm, la société est la première à être issue de cet établissement dans la région. Aujourd'hui, le Dr Manuel Gaviria est gérant de la société et les Dr Hélène Hirbec et Alain Privat poursuivent à temps partiel leur recherche fondamentale au sein du laboratoire public. « Sans l'accompagnement de LRI et du CEEI de l'agglomération de Montpellier nous n'aurions pas pu créer notre entreprise... À l'heure où l'État se désengage, la recherche doit évoluer. C'est la clé du développement. »

Plus d'information sur www.neureva.com

conformément à la loi de 1999, est un fonctionnaire. L'association Languedoc-Roussillon Incubation (LRI) a été créée à l'initiative des chercheurs eux-mêmes via les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de la recherche publique. Cette structure, soutenue par la Région, l'État, l'Europe et le Département de l'Hérault, s'inscrit dans le réseau de la création d'entreprise et travaille en collaboration avec les pépinières de la région. Au 1^{er} novembre, 69 projets étaient passés par l'incubateur LRI et 36 entreprises avaient été créées grâce à ce dispositif. ■

Languedoc Roussillon Incubation (LRI) Université Montpellier 2,
Tél. : 04 67 14 49 85 ou www.lr-incubation.com